

**PROCÈS-VERBAL DE LA 306^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À
L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE MERCREDI
1^{ER} SEPTEMBRE 2021, À 19 H 00.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

Assiste à la séance par voie téléphonique, Me Olivier Trudel, avocat,
Fédération québécoise des municipalités, qui agit à titre de greffier
d'assemblée.

Assiste également à la séance, M. Hugo Bondu, directeur du Service
des incendies.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h 00.

2021-306-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2021-09-089

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE
PELLETIER, D'UN MANDAT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour comme modifié :

Points ajoutés :

8.2 Relocalisation des OBNL – Mandat

8.3

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

2. Nomination d'un greffier d'assemblée

**3. Approbation du procès-verbal de la 305^e séance ordinaire du
4 août 2021**

4. Correspondance – Entrante

**5. Approbation de la liste des décaissements, comptes
fournisseurs, prélèvements et salaires versés au
31 août 2021**

6. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

**6.1. Achat d'un camion autopompe-citerne – Appel
d'offres**

7. SERVICE DES LOISIRS

**7.1. Ajout d'un signataire pour la demande de subvention
à l'ARBJ**

8. VARIA

**8.1. Adoption du règlement No 84 sur la gestion
contractuelle**

8.2. Relocalisation des OBNL – Mandat

8.3. Nomination au comité de gestion incendie CAUAT

9. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – août 2021
- Graphique de l'eau potable – août 2021

10. Responsables de dossiers

11. Période de questions

12. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-2

Nomination d'un greffier d'assemblée

R2021-09-090

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

De nommer M^e Olivier Trudel à titre de greffier d'assemblée pour la tenue de la 306^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Radisson, en remplacement de Mme Annie Juteau, officière municipale adjointe, le tout conformément à l'article 90 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c. C-19.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-3

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AOÛT 2021

R2021-09-091

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la 305^e séance ordinaire du 4 août 2021.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-4

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue :

- Confirmation par Mme Johanne Lacasse, assistante-greffière par intérim au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, du versement, par le gouvernement du Québec, d'une compensation tenant lieu de péréquation pour l'année 2021;
- Suivi concernant le dossier Hébergement Iberville par Me Louis Bigué, Bigué Avocats;
- Confirmation par Desjardins de la fermeture du centre de service de Radisson en date du 22 septembre 2021.

2021-306-5

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 août 2021

R2021-09-092

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 141 194,44 \$ au 31 août 2021.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-6

SERVICE DES INCENDIES

2021-306-6.1

Achat d'un camion autopompe-citerne – Appel d'offres

CONSIDÉRANT l'évaluation des besoins par le Service de la sécurité incendie et sa demande au conseil de la Localité.

R2021-09-093

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la sécurité incendie, M. Hugo Bondu, de lancer un appel d'offres pour l'acquisition d'un camion autopompe-citerne de 2 500 gallons estimé à une somme approximative de 525 000 \$.

Que les fonds nécessaires à l'adjudication de ce contrat soient puisés sur le surplus accumulé au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-7

SERVICE DES LOISIRS

2021-306-7.1

Ajout d'un signataire pour la demande de subvention à l'ARBJ

CONSIDÉRANT la résolution R2021-05-057 de la 302^e séance ordinaire du 5 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Bellerose, ou l'assistante-trésorière par intérim, Mme Annie Juteau, sont actuellement autorisés à signer pour et au nom de la Localité de Radisson, la demande de subvention pour la fête nationale à l'ARBJ.

R2021-09-094

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

De modifier la résolution R2021-05-057 de la 302^e séance ordinaire du 5 mai 2021 afin d'ajouter M. Hugo Bondu, directeur du Service des Incendies, comme personne autorisée à signer les documents en lien avec la demande de subvention pour la fête nationale à l'ARBJ.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-8

VARIA

2021-306-8.1

Adoption du Règlement n° 84 sur la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ c. C-19 (ci-après la « L.c.v. ») a été remplacé, le 1^{er} janvier 2018, obligeant les Localités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson (ci-après la « Localité »), comme le lui permet le 4^e alinéa de l'article 573.3.1.2 L.c.v., doit prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 L.c.v.;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, l'article 573.1 L.c.v. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la 305^e séance ordinaire du 4 août 2021;

ATTENDU QUE le président mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Localité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 L.c.v., ce seuil étant, depuis le 13 août 2020, de 105 700 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le ministre, d'un règlement en ce sens.

R2021-09-095

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 84 sur la gestion contractuelle*.

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-8.2

Relocalisation des OBNL – Mandat

CONSIDÉRANT la résolution R2021-06-72 de la 303^e séance ordinaire du 2 juin 2021;

CONSIDÉRANT les besoins de relocalisation des organismes à but non lucratif (OBNL) suivant la construction de la nouvelle école Jacques Rousseau;

CONSIDÉRANT le rôle social des OBNL au sein de la communauté de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE le conseil reconnaît l'importance du rôle des OBNL au sein de la communauté de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité locale peut, en matière de culture, de loisirs et d'activités communautaires, accorder toute aide qu'elle juge appropriée, conformément à l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ c. C-47.1);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de planifier les besoins pour mieux accompagner les OBNL;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire mandater une firme afin d'évaluer les besoins pour aider les OBNL à se relocaliser.

R2021-09-096

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'autoriser l'assistante-trésorière par intérim Mme Annie Juteau, ou toute personne qu'elle désigne à cette fin, de procéder à une demande de prix pour l'octroi d'un mandat auprès d'une firme pour évaluer les besoins relatifs à la relocalisation des OBNL;

Que les fonds nécessaires à l'adjudication de ce contrat soient puisés sur le surplus accumulé au 31 décembre 2020, et ce, jusqu'à concurrence de 50 000 \$, plus taxes applicables.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-8.3

Nomination au comité de gestion incendie CAUAT

R2021-09-097

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

De nommer M. Hugo Bondu, directeur du Service incendie, à titre de représentant désigné de la Localité de Radisson pour siéger au sein du comité opérationnel et de gestion incendie du Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT).

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-306-9

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – août 2021
- Graphique de l'eau potable – août 2021

2021-306-10

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président M. Daniel Bellerose fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **11 août 2021:** Séance de travail par Zoom avec l'ARBJ dans le cadre du dossier de la Caisse Desjardins
- **18 août 2021:** Séance de travail par Zoom avec l'ARBJ dans le cadre du dossier de la Caisse Desjardins
- **27 août 2021:** Présentation aux étudiant(e)s du CEN,
- **31 août 2021:** Inauguration du parc Hommage aux Bâtisseurs HQ
- **31 août 2021:** Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil local

Le conseiller M. Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **5 août 2021 :** Rencontre avec les représentants de la FQM dans le cadre de l'embauche d'un directeur général
- **24 août 2021 :** Entrevue pour le poste d'opérateur-manœuvre
- **31 août 2021 :** Rencontre HQ M. Arnaud Wardin
- **31 août 2021 :** Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil local

La conseillère Mme Manon Provencher fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **24 août 2021 :** Entrevue pour le poste d'opérateur-manœuvre
- **31 août 2021 :** Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil local

La conseillère Mme Suzanne Pelletier fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère, Mme Manon Provencher.

2021-306-11

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil.

2021-306-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2021-09-097

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 13

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Daniel Bellerose, président

Olivier Trudel, avocat et greffier
d'assemblée